



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 25 avril 2018 par le Ministre, membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargé de la Formation professionnelle sur un projet d'arrêté '2018/339 du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté 2009/758 du Collège de la Commission communautaire française du 1^{er} avril 2010 relatif au subventionnement des centres agréés de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises', a été rayée du rôle le 25 mai 2018, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.